



Taux actuels de **d'émaciation** : 4.9% **retard de croissance** : 37.6% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 19%

Source : Gouvernement angolais (DHS, 2015)

Bons résultats

- Angola : ce pays a mis au point une stratégie/ politique nationale en matière de nutrition.
- Angola : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2015-2016.
- Angola : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Angola : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est bon.

Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (0.5% des dépenses publiques en 2018) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Angola : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (5.4% des dépenses publiques en 2017) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Angola : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits économiques qu'aux hommes. Hommes et femmes jouissent des mêmes droits d'accès à la propriété des terres agricoles, mais la loi n'est pas effectivement appliquée et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Angola : bien que ce pays ait élaboré une stratégie/politique nationale en matière de nutrition et établi des objectifs de nutrition clairs assortis de délais, on note toujours l'absence de mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques.
- Angola : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Angola : l'État n'a distribué que deux fortes doses de supplément en vitamine A à 4 % des enfants en 2018.
- Angola : le faible accès à des sources d'eau potable améliorées (65.8% en 2017) et à des installations sanitaires améliorées (36.1% en 2016) empêche l'obtention de résultats positifs en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Angola : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.
- Le taux d'enregistrement des naissances (25% en 2015-2016) est faible, freinant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.

**Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	0.5%	2018	44e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ²	5.4%	2017	27e ex aequo

Politiques

Accès à la terre (sécurité foncière) ³	Moyen	2019	24e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ³	Moyen	2019	25e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	25%	2015-2016	39e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ³	Médiocre	2018	41er ex aequo

Lois

Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ³	Moyen	2019	8e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ⁴	Dans la loi, pas dans la pratique	2019	27e ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ⁴	Pas dans la loi	2019	16e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Oui	2013	1er ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

³ Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

⁴ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)**Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Sectoriel uniquement	2019	16e ex aequo

Politiques

Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	4%	2018	44e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2010	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	65.8%	2017	41er
Population ayant accès à un assainissement amélioré	36.1%	2016	23e
Visites médicales pour les femmes enceintes	81.6%	2016	38e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Modérée	2018-2022	20e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Non	2019	36e ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2015-2016	1er ex aequo

Lois

Consécration du CICS [^] dans le droit interne ²	Non consacré dans le droit	2019	33e ex aequo
--	----------------------------	------	--------------

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

[^] Code international de commercialisation des substituts du lait maternel